

Parc naturel régional
des Marais du
Cotentin et
du Bessin

Les oiseaux
nicheurs
des prairies
humides



DREAL NORMANDIE
SMCAP/BARDO
N° d'inventaire : 7098

DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT
BASSE-NORMANDIE

DATE : 22/01/2004

07.01-02/4655

*Les oiseaux nicheurs
des prairies humides
des marais du Cotentin et du Bessin*



Ouvrage réalisé par le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin
en partenariat avec le Groupe Ornithologique Normand.
Textes de Gérard Debout et de Nicolas Fillol et Jean-Baptiste Wetton.

Illustrations de Nicolas Fillol, Céline Lecoq (*Locustelle luscinoïde* - p 42, *Bécassine
des marais* - p 18) et Stéphane Mériaux (*Canard colvert* - p 34 et *Martin pêcheur* - p 39).

Composition de Francis Vautier.



) Editorial (

Le Parc des Marais se doit de mieux connaître l'ensemble des composantes de son territoire : activité agricole, touristique, artisanale..., patrimoine historique, culturel, naturel... Cette mission, qui doit s'inscrire dans la durée, nous permet de mieux cerner les enjeux et nous aide à mieux définir et évaluer nos interventions.

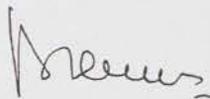
En ce qui concerne l'état de la zone humide, du point de vue du patrimoine naturel, le Parc a choisi de retenir en priorité deux indicateurs : la cartographie de la flore et le suivi des espèces d'oiseaux nicheurs.

Ce document intitulé "oiseaux nicheurs des prairies humides des marais du Cotentin et du Bessin" présente les résultats des suivis de l'avifaune reproductrice des marais, réalisés depuis 1991 par le Groupe Ornithologique Normand en partenariat avec le Parc.

Il ne s'agit cependant pas d'une présentation de l'ensemble des connaissances existantes sur l'avifaune, d'autres organismes assurent dans le cadre de leurs missions la récolte de données (notamment sur les oiseaux hivernants ou en période de migration).

Le Parc souhaite ainsi, au travers de publications de ce type qui ne sont pas des documents de vulgarisation à proprement parler, rendre compte auprès d'un public plus large (acteurs du territoire, collectivités..) des connaissances acquises sur son territoire.

Rolande Brécy



) Sommaire (

Introduction)4

Les méthodes de suivi)5

Les marais du Cotentin et du Bessin)6

Les espèces les plus remarquables)7>27

Le Butor étoilé)8

La Cigogne blanche)9

Le Busard des roseaux)10

Le Busard Cendré)11

La Marouette ponctuée)14

Le Râle des genêts)15

Le Vanneau huppé)17

La Bécassine des marais)18

Le Courlis cendré)19

La Barge à queue noire)20

L'Alouette des champs)21

Le Pipit farlouse)22

La Bergeronnette flavéole)23

Le Tarier des près)24

Le Phragmite des joncs)25

Le Bruant des roseaux)28

Les oiseaux nicheurs et les marais : un bilan)29>31

Autres espèces)33>44

Le Héron cendré)34

Le Tadorne de Belon)34

Le Canard colvert)34

La Sarcelle d'hiver)34

Le Canard pilet)35

La Sarcelle d'été)35

Le Canard souchet)35

Le Busard Saint-Martin)35

La Caille des blés)38

Le Râle d'eau)38

La Poule d'eau)38

Le Petit gravelot)38

Le Combattant varié)39

Le Hibou des marais)39

La Chouette chevêche)39

Le Martin-pêcheur)39

L'Hirondelle de rivage)42

La Pie-grièche écorcheur)42

La Bouscarle de Cetti)42

La Locustelle luscinoïde)42

La Locustelle tachetée)43

La Rousserolle verderolle)43

La Rousserolle effarvatte)43

Le Cisticole des joncs)43

Le Bruant proyer)44

Le Corbeau freux)44

La Corneille noire)44

Découvrir les marais et leurs oiseaux)46

Références des principales études réalisées dans les marais)48

) Introduction (

Les oiseaux des "marais de Carentan" sont mentionnés dans certaines publications ornithologiques dès le XIX^{ème} siècle. Toutefois, les indications fournies par les auteurs anciens sont généralement imprécises. Faute d'observateurs, le début du XX^{ème} siècle est marqué par un grand silence.

Avec le renouveau du mouvement naturaliste, il y a vingt-cinq ans, renaissent les découvertes ornithologiques dans les marais.

La création du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, en 1991, a ensuite permis d'engager un suivi à long terme des oiseaux nicheurs.

) *Le suivi des oiseaux nicheurs, pourquoi ?*

4

L'objectif est de mieux suivre l'évolution des zones humides au sein du périmètre du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin en utilisant les oiseaux nicheurs comme indicateurs. Dès 1991, ce travail a été confié au Groupe Ornithologique Normand (GONm).

Le suivi des espèces nicheuses a été retenu pour les raisons suivantes :

- le transit et les stationnements des espèces migratrices sont difficiles à suivre de façon fiable à moins d'un investissement humain et financier important,
- l'étude des espèces hivernantes n'a que peu d'utilité dans l'optique du suivi de l'évolution du milieu puisque les qualités intrinsèques du milieu ne sont pas, en hiver, le facteur primordial conditionnant les stationnements,
- les oiseaux nicheurs sont plus dépendants des milieux que les oiseaux en période internuptiale (hors reproduction). Cette dépendance vis-à-vis des milieux locaux, sur une longue période (plusieurs mois), à un moment où leurs besoins sont accrus, permet de considérer que l'évolution des effectifs nicheurs est susceptible de bien refléter l'évolution des milieux.

Afin de disposer d'une vision large, le GONm a mis en place un réseau de points d'écoute, par une méthode d'échantillonnage, permettant le recensement d'un grand nombre d'espèces, en particulier les passereaux nicheurs.

Un réseau initial de cent points d'écoute, qui s'est agrandi année après année, permet donc d'établir un indice d'évolution des effectifs des espèces nicheuses des marais.

Par ailleurs le suivi des espèces d'intérêt patrimonial est indispensable mais pas toujours possible : les canards nicheurs sont, par exemple, très difficiles à recenser de façon fiable et reproductible. Finalement, la cigogne blanche, les busards, le râle des genêts et les limicoles nicheurs ont été retenus.

Pour les données récentes, ce sont surtout ces suivis qui seront mis à contribution. Pour les informations antérieures à 1991 et pour les espèces peu concernées par ces méthodes, d'autres données en provenance des fichiers du GONm ont été utilisées pour compléter ce panorama des espèces nicheuses des prairies humides des marais du Cotentin et du Bessin.



Zone humide étudiée

Seuls les marais ayant fait l'objet d'un suivi régulier depuis plus de dix ans sont présentés ici.

) Les méthodes de suivi (

) Les espèces patrimoniales

Pour la cigogne blanche, ce sont les couples nicheurs qui sont recensés. Le devenir de chaque nichée est contrôlé et le baguage coloré permet un suivi à long terme des adultes et des jeunes.

Les trois espèces de busards sont recensées par observation des cantonnements des adultes et des parades. Le plus souvent, les données sont confirmées par la recherche des nids, qui permet en outre le baguage des poussins.

Le râle des genêts est recherché par la technique de la repasse du chant au magnétophone. On procède à cette diffusion entre 22 h. et 1 h. du matin, par des soirées sans pluie, ni vent, sur les sites a priori occupés par l'espèce (en fonction des connaissances acquises les années précédentes). Des sorties diurnes permettent, parfois, de repérer des chanteurs.

Les limicoles sont recensés en repérant les couples qui alarment. La localisation des territoires nécessite en général au moins deux visites sur chacun des sites. Un premier recensement général a eu lieu en 1981 et 1982, un second en 1996. En dehors de ces périodes, la bécassine des marais et la barge à queue noire sont appréhendés de façon probablement exhaustive chaque année alors que les autres limicoles sont répertoriés sur des sites témoins.

) Le suivi par points d'écoute

Avec un réseau de 128 points d'écoute, les zones humides du Parc sont un des rares sites français de grande superficie qui fasse l'objet d'une telle démarche.

La méthode de recensement utilisée est la méthode des points d'écoute STOC – EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) définie par le Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

En un point donné, une écoute de cinq minutes, dans les trois heures qui suivent le lever du soleil, permet de noter tous les contacts visuels ou sonores avec les oiseaux posés ou en vol.

Quatre types de contacts sont distingués :

- 1-nombre de mâles chanteurs ou de couples différents,
- 2-nombre d'adultes vus ou entendus criant,
- 3-nombre de nids, de familles ou de juvéniles volants non-émancipés,
- 4-nombre d'oiseaux dans une troupe qui n'est pas une famille.

Les points sont regroupés en deux séries temporelles en fonction de la période du relevé : entre le 1^{er} avril et le 8 mai (série A) et entre le 8 mai et le 15 juin (série B).

Au total, l'échantillon comprend un premier ensemble de 88 points sur trame fixe, un second ensemble de 20 points sur des prairies de fauche et un troisième ensemble de 20 points sur des prairies pâturées. La moitié de ces points est relevée en période A et l'autre en période B.

) Autres données

Pour certaines espèces, la méthode des points d'écoute STOC n'est pas adaptée pour obtenir des données utiles ; le fichier du GONm, constitué de plus de 500 000 données recueillies en Normandie depuis la fin des années 1960, a alors été utilisé.

Enfin, diverses études depuis les années 1980 ont été prises en compte : études concernant des espèces ou des groupes d'espèces (anatidés nicheurs, râle des genêts), études de sites, études des relations avec les activités agricoles...



) Les marais du Cotentin et du Bessin (

Les marais de l'isthme du Cotentin correspondent à un ensemble de larges vallées enchassées dans un maillage bocager encore dense, convergeant vers la Baie des Veys.

Le réseau hydrographique principal est constitué de quatre cours d'eau majeurs : la Douve et la Taute d'une part, la Vire et l'Aure d'autre part. A partir du XVIII^{ème} siècle, des portes à flots ont été installées aux embouchures, empêchant l'eau salée de remonter le lit des rivières à marée haute et permettant ainsi de soustraire les marais à l'action de la mer.

A ces cours d'eau, il convient d'ajouter un important réseau de canaux et de fossés, hiérarchisés en un maillage très fin dans les marais privés (jusqu'à 25 km de fossés pour 1 km² de marais) et plus lâche dans les marais communaux.

Le réseau hydrographique dense, l'abondance des précipitations (800 à 1000 mm par an), la taille des bassins versants (3 400 km²) et la situation topographique (faibles dénivelées de 2 à 3 m sur les basses vallées) sont autant de conditions favorables aux inondations.

En période hivernale, elles peuvent durer plusieurs mois. On dit que le marais "blanchit". Pendant l'été, des orages peuvent provoquer localement des inondations de courte durée.

) La végétation des marais du Cotentin et du Bessin

Type de sol, pratique agricole (essentiellement tournée vers la fauche et le pâturage) et niveau d'eau sont les trois principaux facteurs influençant la répartition de la végétation. Sous l'apparente uniformité d'un vaste ensemble de prairies humides, quadrillé par un réseau de fossés, se cache ainsi une extraordinaire diversité de formations végétales...

Le marais transformé

Les secteurs du marais les plus proches du bocage sont fortement drainés et de ce fait transformés. La végétation s'apparente alors à celle des prairies légèrement humides du bocage sans plus de différenciation.

Le marais banal

Toujours en bordure du marais mais à un niveau topographique moindre, les sols restent gorgés d'eau de manière prolongée, la végétation est franchement hygrophile, le sol est minéral, tout au moins en surface. Le fond floristique est dominé par les graminées, joncs et carex. Dans les secteurs les plus aquatiques, des roselières (grande glycérie, baldingère et dans une moindre mesure phragmite) peuvent se développer.

Les prairies tourbeuses

En s'éloignant plus encore du haut pays, on aborde le marais tourbeux. Il se différencie par la présence de la tourbe dès la surface du sol. Les prés tourbeux hébergent une flore mixte où le cortège floristique du marais minéral se mélange avec les espèces des bas marais tourbeux. Au centre des marais, lorsque les phénomènes de formation de la tourbe sont encore actifs, la flore devient strictement turficole. Nous sommes alors en présence du bas marais alcalin caractéristique.

Localement, les sphaignes s'installent.

Ces mousses par leur activité physiologique particulière participent à la déminéralisation et l'acidification de la tourbe en surface. Ainsi peu à peu se crée une mosaïque de végétations acidiphiles au sein du bas marais alcalin.

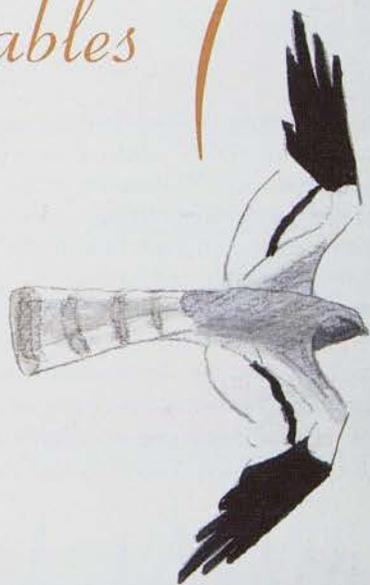
Les fossés et canaux

Enfin, les vastes marais du Cotentin et du Bessin présentent au sein d'un maillage très dense de fossés, une flore aquatique et amphibie très diversifiée caractéristique des eaux stagnantes. Les grands héliophytes (roseau, massette, carex...) forment souvent des "roselières" étroites le long des fossés.





*Les espèces
les plus remarquables*



) Le Butor étoilé (



) Statut et effectifs

Dir. Oiseaux (1)	Liste rouge nationale (2)	Population européenne (3)	Population française (3)	Population des marais du Cotentin et du Bessin (3)
Annexe 1	Vulnérable	20 000 à 42 000	300 à 400	<5

(1) L'Annexe I de la Directive Européenne "Oiseaux" recense les espèces menacées à l'échelle de la Communauté Européenne et devant faire l'objet de mesures de conservation spéciale de leur habitat.

(2) La Liste Rouge correspond à la liste des oiseaux nicheurs les plus menacés en France. Il s'agit d'espèces très vulnérables, encourant des risques importants d'extinction ou de raréfaction à court ou moyen termes dans notre pays. Elle regroupe les catégories suivantes (par ordre décroissant) :
liste rouge : en danger, vulnérable, rare;
liste orange : en déclin, localisée, à préciser;
statut non défavorable : à surveiller, stable ou en progression.



(3) Nombre de couples nicheurs

) Habitat

8

Le butor étoilé est un héron aux mœurs essentiellement nocturnes, inféodé aux roselières très humides. De grandes parcelles non fauchées et humides lui sont nécessaires.

) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

Connu comme nicheur dans les marais de Carentan au XIX^{ème} siècle et, semble-t-il, encore au début du XX^{ème}, l'espèce semble absente des marais ensuite. Tout change assez récemment avec l'audition en avril 1993 d'un chanteur à Auvers, sans suite cette année-là.

L'année suivante voit un individu (au moins) être présent sur le même site pendant trois mois au minimum : le chant est entendu assez régulièrement de mi-mars à mi-juin. 1995 se révèle être une excellente année pour le butor étoilé : cinq chanteurs sont entendus.

Les étés des années 1995 à 2000 ont permis une fauche pratiquement totale des prairies de marais. Il ne restait donc pas de parcelles non fauchées suffisamment vastes et suffisamment humides pour permettre au butor étoilé de se reproduire au printemps.

Il faut attendre 2001 pour retrouver des butors nicheurs (2 en 2001 et 3 en 2002), cette fois-ci dans les marais de Graignes et de Montmartin en Graignes, sur les réserves du GONm.

Quelques individus utilisent également les marais pour passer l'hiver.



) La Cigogne blanche (



) Statut et effectifs



Grille de lecture du tableau voir p. 8

Dir. Oiseaux	Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
Annexe 1	Rare	119000 à 147000	420 à 430	25 à 30

) Habitat

La cigogne établit généralement son nid sur un arbre étêté ou une plate-forme artificielle en bordure du marais. Elle se nourrit dans les prairies humides et les mares.



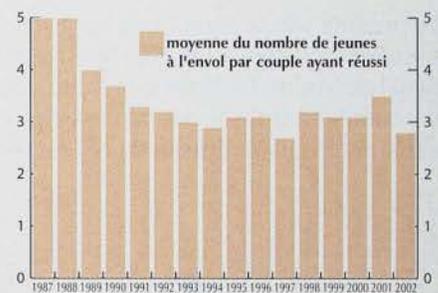
) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

Les marais de Carentan demeurent le bastion de l'espèce en Normandie. Son implantation naturelle au cours des années 1970 s'est poursuivie ensuite régulièrement. Un programme conjoint Parc-GONm d'installation de plate-formes de nidification afin de compenser la disparition progressive des arbres têtards a permis de favoriser l'espèce depuis 1991.

En 16 ans depuis 1987, le bilan suivant peut être dressé :

- 199 couples ont fréquenté un nid pendant au moins quatre semaines.
- 171 de ces couples ont élevé 536 jeunes.
- 11 ont échoué en cours d'élevage, 6 en cours d'incubation et 11 n'ont pas pondu.
- La moyenne du nombre de jeunes à l'envol par couple nicheur est de 2,7 ; ramenée au nombre de couple ayant produit des jeunes, elle est de 3,1.

Ceci tend à prouver que les milieux exploités par la cigogne sont riches en nourriture et lui permettent de se développer dans de bonnes conditions.



) Le Busard des roseaux (



) Statut et effectifs

♀

Grille de lecture du tableau voir p. 8

Dir. Oiseaux	Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
Annexe 1	A surveiller	51400 à 79700	1000 à 5000	6 à 15

) Habitat

Le busard des roseaux se reproduit surtout dans les zones humides à végétation dense ; la déprise agricole le favorise donc, au moins dans un premier temps. Ils hivernent dans les mêmes sites, où ils se regroupent le soir en dortoirs collectifs.

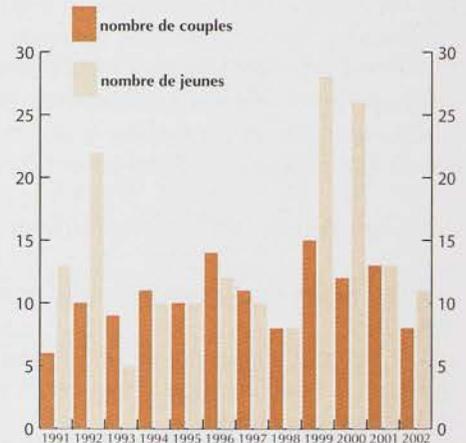


) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

L'espèce a été "découverte" dans les marais en 1984.

La population de busard des roseaux fluctue aux alentours de dix couples nicheurs. Les inondations hivernales, entraînant une très forte régression des populations de rongeurs et les rares inondations printanières, en détruisant des nids, ont un fort impact sur la nidification. Pourtant, avec ses 25 000 hectares de marais, le potentiel des marais est certainement de plusieurs dizaines de couples.

Le premier site occupé fut la Sangsurière. L'espèce s'est ensuite implantée au marais du Rivage et à la confluence du canal de Vire et Taute avec la Taute. Mais la difficulté qu'ont les couples à trouver des parcelles aptes à abriter leur nid explique la faible réussite de ces nichées.



) Commentaire

Dans les roselières, le busard des roseaux s'installe normalement tôt (début avril) et les jeunes s'envolent à la fin du mois de juin et au début de juillet. En l'absence de roselières (*Phragmites australis*), le busard des roseaux recherche les parcelles de baldingères (*Phalaris arundinacea*) non fauchées l'année précédente. Si tout a été fauché dans un secteur donné, il peut parfois s'installer dans des prairies exploitées l'année précédente. Attendant un développement suffisant de la végétation pour camoufler son aire, il s'ensuit un décalage dans la reproduction qui s'avère préjudiciable à la réussite de la nichée notamment avec un risque de fauche avant l'envol.



♀



) Le Busard cendré (



) Statut et effectifs

Grille de lecture du tableau voir p. 8

Dir. Oiseaux	Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
Annexe 1	A surveiller	27 100 à 40 600	2 500 à 5 000	<5

) Habitat

Le busard cendré est un oiseau des steppes qui recherche les espaces largement ouverts sur l'horizon. Il niche dans les prairies humides, recherchant les végétations denses pour abriter son nid.



) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

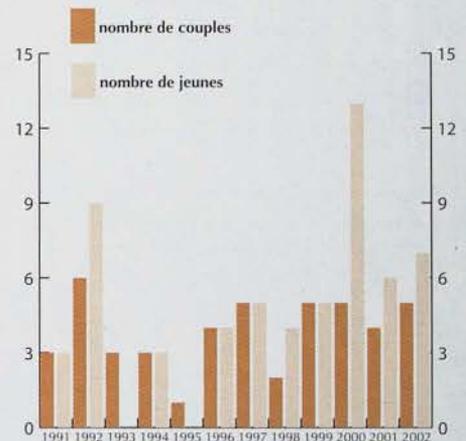
Dans les années 1980, le marais de la Sangsurière était le seul site de nidification normand. Le busard cendré a ensuite abandonné ce site, mais y est revenu depuis 1998.

Quelques couples ont été découverts ensuite dans d'autres sites (principalement dans la basse vallée de la Taute et autour du Canal des Espagnols) Les effectifs varient, selon les années : de un à cinq couples en général. Le nombre de jeunes à l'envol semble en progression, la productivité restant faible.

Malheureusement, ces nidifications aboutissent souvent à des échecs : ainsi, deux seulement ont réussi en 1999. La réussite de la nichée est très dépendante des travaux agricoles qui ne doivent pas intervenir avant la fin du mois de juillet sur les parcelles concernées. L'espèce qui est migratrice est effectivement un nicheur tardif.

Depuis plusieurs années, l'ensemble des couples nicheurs est localisé sur des parcelles bénéficiant d'un statut de protection : réserve naturelle ou acquisitions du GONm.

110







19 octobre 2001
Les Ponts d'Ouve

) La Marouette ponctuée (



Grille de lecture du tableau voir p. 8

) Statut et effectifs

Dir. Oiseaux	Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
Annexe 1	En danger	58 800 à 167 000	60 à 200	0 à 10

) Habitat

Hôte des formations végétales marécageuses et denses, la marouette ponctuée est une espèce mal connue car difficile à repérer. Un sol vaseux très humide, voire même la présence d'eau libre à proximité immédiate, une végétation dense, et la présence de corridors lui sont nécessaires et lui permettent de se faufiler à couvert sans obstacle.



) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

En période de nidification, le chant de la marouette ponctuée est typique, puissant et s'entend loin par temps calme mais ... il n'est en général émis que la nuit. Ce type d'activité vocale demande donc des sorties nocturnes dans les biotopes a priori favorables. De plus, la pluie et le temps frais inhibent le chant de cette marouette, la recherche ne peut donc se faire que certaines soirées favorables.

À ce jour, des chants, donc des indices de nidification probable, ont été notés en dix sites des marais du Cotentin et du Bessin :

- dans les vallées de la Douve à Picauville en 1993, de la Sèves sur la commune d'Auvers en 1992, 1994 et 1999,
- dans la vallée de la Taute sur les communes de Graignes et Montmartin-en-Graignes en 93, 95, 98, 99, 2000, 2001 et 2002, et à Saint-André-de-Bohon en 2000,

- dans la vallée de l'Aure à Saint-Germain-du-Pert en 1994,
- dans la vallée de la Tortonne à Trevières en 2001.

Il n'est donc pas certain que la marouette ponctuée niche annuellement sur le territoire du Parc (aucune donnée en 1996 ou 1997).

On observe cependant une certaine constance ces 5 dernières années.

Le facteur limitant semble être les niveaux d'eau en avril. Dans l'état actuel de nos connaissances, la population est comprise entre 0 et plus de dix couples, en fonction des années et des niveaux d'eau au printemps.



) Le Rôle des genêts (



Grille de lecture du tableau voir p. 8

) Statut et effectifs

Dir. Oiseaux	Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
Annexe 1	En danger	92 000 à 233 000	1 140 à 1 280	0 à 2

) Habitat

Autrefois nicheur dans les friches liées à l'assolement pluriannuel, le rôle a disparu de nombreuses régions avec l'intensification de l'agriculture ; il ne subsiste que dans les grandes zones de prairies inondables.



(1996)

Nocturne, pratiquement invisible, cette espèce est difficile à étudier puisque seul le chant, un "crex" répété, permet de le repérer.

L'espèce est un nicheur connu depuis "toujours" dans les marais, mais les mentions anciennes ne permettent pas de se faire une idée précise des effectifs. Il faut attendre le début des années 1980 pour qu'une première tentative de recensement ait lieu. Ce recensement était à peine entrepris que les premiers signes de déclin sont déjà signalés : l'espèce n'est plus retrouvée à Marchésieux alors qu'elle était encore signalée au milieu des années 1970, il en est de même à la Sangsurière depuis 1980.

L'enquête du début des années 1980 avait permis de localiser au moins 70 chanteurs diurnes ce qui, compte tenu des mœurs surtout crépusculaires et nocturnes de l'espèce, permet d'estimer que la population alors présente dans

les marais était comprise dans la fourchette de 270 à 640 chanteurs. Le rôle des genêts était encore bien présent le long de la Douve et de la Taute dans leur partie aval. Il représentait alors une part significative des effectifs français, probablement le quart ou le cinquième.

Les années suivantes voient le nombre de chanteurs fluctuer à un niveau assez faible alors que la pression d'observation est à peu près constante. L'année 1998 se révèle particulièrement catastrophique, peut-être en raison de la submersion de l'ensemble des sites en avril alors que le rôle, normalement, s'installe. Depuis 1998, les effectifs recensés fluctuent entre 0 et 2 mâles chanteurs.

15(



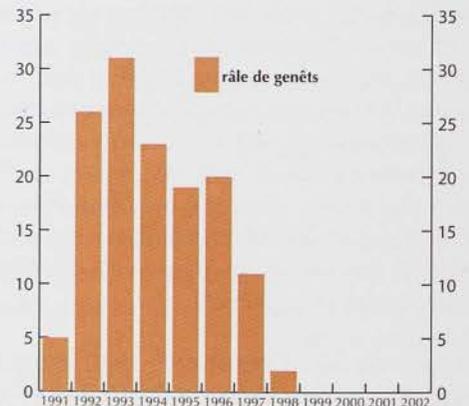
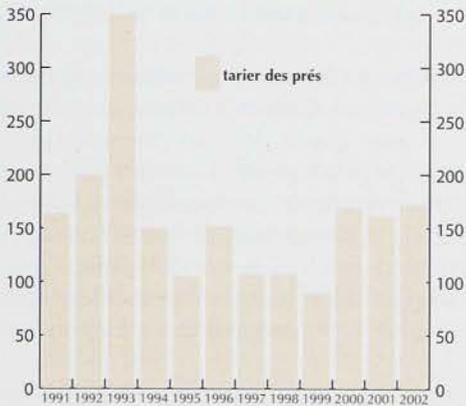
) Le Rôle des genêts suite (

Le tableau suivant récapitule les principales données acquises :

Vallée	Nombre maximum de chanteurs par période de trois ans			Nombre de chanteurs par an et par vallée	
	91 - 93	94 - 96	97 - 99	2000	2001-2002
Merderet	3	2	0	0	0
Douve	21	11	3	1	0
Taute	9	16 +	8	0	0
Aure	6	5	0	0 à 1	0
Vire	0	1	0	0	0
Total	39	35	11	1 à 2	0

Est-il possible de déterminer les causes de cette situation catastrophique sur le plan patrimonial ? Y-a-t'il des causes locales ? Pour le savoir, nous avons comparé les évolutions démographiques du tarier des prés et du rôle des genêts. Ces deux espèces utilisent en effet chez nous les mêmes biotopes. Mais alors que les tariers hivernent en Afrique de l'Ouest, les rôles des genêts hivernent en Afrique de l'Est. Si une corrélation était mise en évidence entre ces évolutions, cela tendrait à mettre en avant une influence locale prépondérante :

Évolution des indices STOC – EPS du tarier des prés et du nombre de chanteurs de rôle des genêts



Jusqu'en 1998, le parallélisme des deux courbes est frappant. Évidemment, le rôle, plus gros et plus rare, amplifie les variations, mais nous voyons dans cette comparaison un indice fort tendant à prouver que les causes locales de ce déclin jouent certainement un grand rôle. On peut donc raisonnablement supposer que les conditions de reproduction dans les marais sont déterminantes.



) Le Vanneau huppé (



) Statut et effectifs

Grille de lecture du tableau voir p. 8

Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
Déclin	1 190 000 à 1 500 000	18 000	220

) Habitat

Le vanneau huppé est l'espèce caractéristique des prairies rases très humides. Les indices recueillis sur les prairies pâturées sont toujours supérieurs à ceux obtenus en prairies de fauche. En hiver, il se rencontre aussi bien dans les marais que dans les grandes plaines cultivées.



) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

Le vanneau est connu comme nicheur dans les marais depuis le début du XIX^{ème} siècle, au moins. Ses effectifs ont décliné de façon dramatique au cours des quinze dernières années.

Le recensement annuel du nombre de couples nicheurs sur un échantillon de sites illustre ce déclin (cf. graphique).

Les indices obtenus par la méthode des points STOC sont plus chaotiques et ne permettent pas de dégager de tendances. Ces deux méthodes combinées permettent toutefois de proposer les estimations suivantes pour l'ensemble des marais :

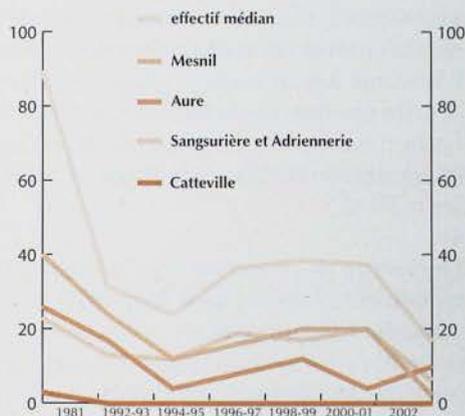
- 1000 couples en 1981 et 1982,
- 440 couples en 1996,
- 220 couples en 1999,
- 220 couples en 2002.

Après un fort déclin au cours des années 1980, cette baisse s'est ralentie au cours des années 1990... tout en se poursuivant. On semble observer ces dernières années une relative stabilité à un niveau bas.

Le suivi par points d'écoute montre que le vanneau huppé était, il y dix ans, plus fréquent sur son milieu le moins favorable (les prairies de

fauche) qu'il ne l'est maintenant sur son milieu de prédilection (les prairies pâturées). Le déclin sur le milieu le moins favorable a été précoce et rapide. Sur les prairies pâturées, après une chute nette au début des années 1990, le déclin s'est poursuivi à un rythme plus lent.

Les marais de Carentan hébergent moins de 2 % des effectifs français, contre 6 % au début des années 1980. La baisse spectaculaire des effectifs qui s'est produite au cours de la dernière décennie, est donc plus importante ici qu'ailleurs en France.



) La Bécassine des marais (



) Statut et effectifs

Grille de lecture du tableau voir p. 8

Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
En danger	861 000 à 991 000	200	0

) Habitat

La bécassine est une espèce typique des prairies humides tant pour la nidification, l'hivernage que la migration. Elle est très dépendante des niveaux d'eau.



(1996)

) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

18 Au début des années 1980, l'effectif nicheur de bécassines des marais recensé était de trente chanteurs, ce qui nous avait conduit à une estimation (raisonnable, compte tenu de la prospection et de la discrétion de l'espèce) de cinquante à quatre-vingts chanteurs ou couples. A cette époque, les marais de Carentan étaient le bastion français de l'espèce (au moins le tiers de la population nicheuse française se trouvait dans les marais).

Le nombre de chanteurs ou d'oiseaux paradant réellement observés dans les marais en 1981 et 1982 était réparti ainsi :

- vallée du Gorget : 5 à 8 ou plus,
- secteur Auvers - Appeville : 16 à 19 ou plus
- vallée de la Taute : 1
- vallée de l'Aure : 1

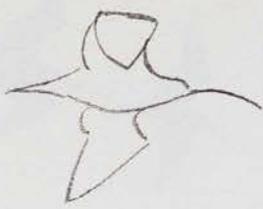
En 1995-1996, aucun indice certain de nidification n'a pu être obtenu, mais seulement des indices probables :

- une chevrote le 20 avril 1995 à Varenguebec,
- un "couple" en vol conjoint le 28 avril 1995 au marais du Rivage,
- une chevrote le 4 mai 1995 aux Moitiers-en-Bauptois,
- deux chevrotent le 14 avril 1996 à la réserve GONm de Graignes.

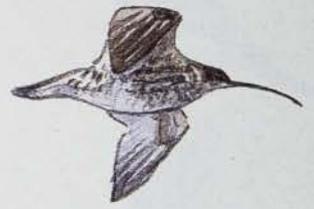
Ceci représente un total de cinq "chanteurs", mais aucune donnée ne s'est répétée et il est toujours impossible d'affirmer que la bécassine niche de façon certaine dans les marais de Carentan alors que des nids avaient été trouvés dans les années 1980 (et ce malgré une pression d'observation moindre).

Depuis 1997, aucun indice probant n'a été recueilli : on doit donc admettre que la bécassine des marais ne niche plus dans les marais du Cotentin et du Bessin.





) Le Courlis cendré (



) Statut et effectifs

Grille de lecture du tableau voir p. 8

Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
A surveiller	123 000 à 148 000	2 000	35-50

) Habitat

Le courlis cendré fréquente les prairies naturelles humides à végétation basse, mais également les landes ou les tourbières. C'est un nicheur précoce qui s'installe en février sur ses sites de nidification et qui les abandonne en juin pour regagner le littoral, milieu qu'il fréquente en période internuptiale.



) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

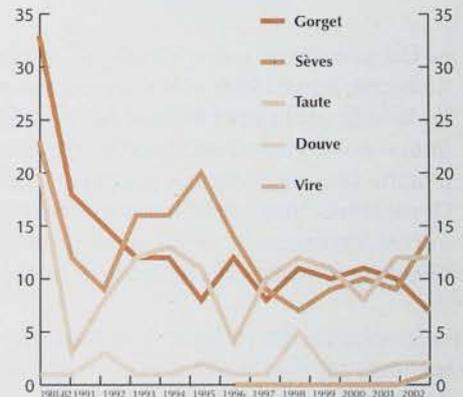
Non signalé comme nicheur au XIX^{ème} siècle, la mention la plus ancienne suggérant sa présence à la Sangsurière est due à Louis Beuve (1909).

La "découverte scientifique" sera bien plus tardive et ne date, faute d'observateurs, que de la fin des années 1950.

Au début des années 1980, le premier recensement complet permet de découvrir une population importante (64 à 75+ couples) représentant environ 6% des effectifs nicheurs français.

Au début des années 1990, nous constatons une chute nette de ces effectifs qui s'est poursuivie jusqu'en 1996 pour se stabiliser semble-t-il depuis.

Les recensements annuels du nombre de couples nicheurs sur un échantillon de sites illustre cette situation (cf. graphique).



Comme pour le râle des genêts, le vanneau huppé et la bécassine des marais, cette perte (un tiers des couples) a été plus importante dans les marais de Carentan qu'ailleurs en France. Désormais, les marais n'hébergent plus que 2,5 % des effectifs nicheurs français. Cependant après une baisse importante, la population semble s'être stabilisée depuis le milieu des années 90 à une cinquantaine de couples au total. Comme pour le vanneau, certains sites semblent varier de manière importante sans raison apparente.



) La Barge à queue noire (



) Statut et effectifs

Grille de lecture du tableau voir p. 8

Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
Vulnérable	145 000 à 258 000.	165	0

) Habitat

La barge à queue noire est un limicole nicheur rare qui fréquente les vastes prairies humides à végétation basse.



(1996)

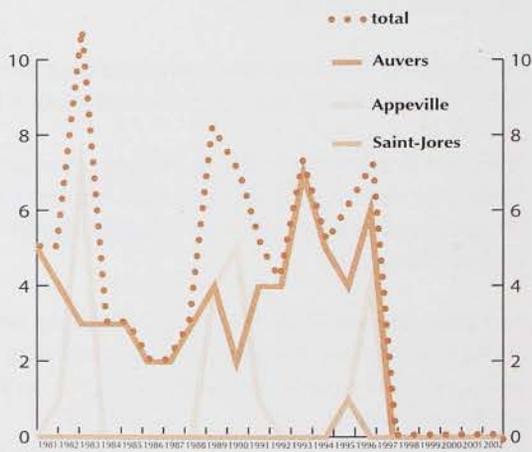
) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

20 La barge à queue noire n'était pas connue comme nicheuse avant 1981, elle a été découverte au marais du Rivage sur la commune d'Auvers. Depuis, la barge à queue noire avait réussi à se maintenir sur le site où elle a niché sans discontinuer jusqu'en 1997.

Deux autres sites ont hébergé cette espèce rare de fort intérêt patrimonial : le marais d'Appeville adjacent au Rivage et le marais du Baupinois à Saint-Jores.

Le graphique qui indique le nombre de couples recensés par site et par année, récapitule l'ensemble des résultats obtenus dans les marais.

En 1997, les couples, qui semblent s'installer normalement sur le marais du Rivage, abandonnent le site. Depuis, aucun couple n'est revenu et il faut malheureusement considérer que l'espèce a disparu des marais du Cotentin.



) L'Alouette des champs (



) Statut et effectifs

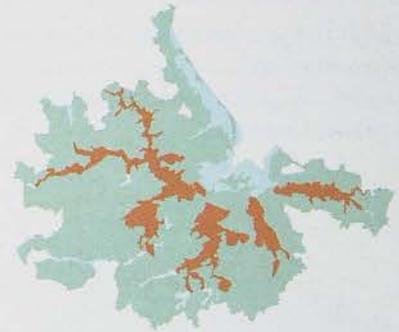
Grille de lecture du tableau voir p. 8

Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
A préciser	28 900 000 à 45 700 000	>1 000 000	3 000-10 000

) Habitat

L'alouette des champs n'est pas un oiseau dépendant des milieux humides. C'est une espèce des espaces où la vue porte loin et où les arbres sont rares. Elle se rencontre tout aussi bien dans la plaine de Caen que dans les marais.

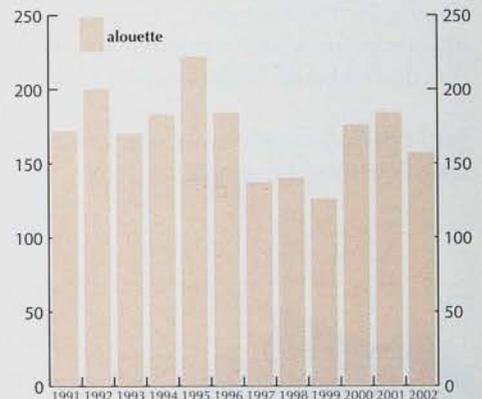
L'alouette des champs recherche plutôt une végétation ouverte et pas trop haute qu'elle trouve dans les prairies pâturées où les indices sont toujours supérieurs à ceux obtenus en prairie de fauche. Elle recherche en particulier les prairies pâturées hétérogènes où des plaques très pâturées côtoient des touffes de jonc.



) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

C'est l'oiseau le plus fréquemment contacté lors des points d'écoute STOC loin devant le pipit farlouse.

L'étude conduite à Marchésieux à la fin des années 1980 a montré que l'alouette des champs présentait une densité moyenne de 3,7 couples pour 10 hectares, tous milieux confondus avec un évitement des secteurs les plus humides. À la Sangsurière en 1997, la densité trouvée est de 1,4 couple pour 10 hectares, là aussi tous milieux confondus. La population nicheuse des marais doit fluctuer entre 3 000 et 10 000 couples nicheurs selon les années.



Évolution des indices de l'alouette, séries A & B (indice corrigé, base 200 en 1992)

Le creux observé entre 1997 et 1999 pourrait être expliqué par la vague de froid de janvier 1997, puis les submersions tardives de 1998 et 1999. Sur la période étudiée, aucune tendance d'évolution n'est statistiquement décelable.



) Le Pipit farlouse (



) Statut et effectifs

Grille de lecture du tableau voir p. 8

Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
Stable ou en progression	7 400 000 à 23 000 000	>1 000 000	3 000

) Habitat

Le pipit farlouse est un oiseau des zones herbacées : en Normandie, on le rencontre surtout sur les pelouses littorales dunaires ou en haut des falaises, dans les landes ouvertes et les prairies humides.

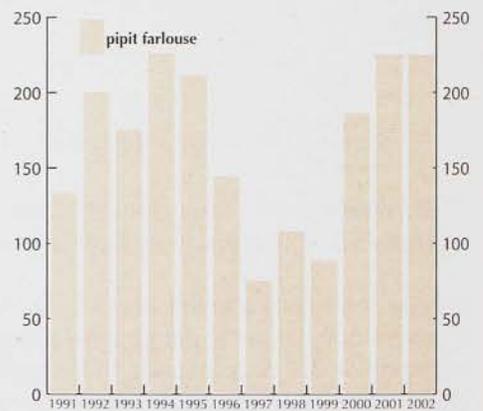


) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

C'est une espèce que l'on peut qualifier de commune, elle arrive en second après l'alouette des champs pour le nombre de contacts obtenus au cours des points STOC.

À Marchésieux en 1988, la densité moyenne trouvée était de 1,5 couple pour dix hectares. À la Sangsurière, la densité trouvée en 1997 est de 1,2 couple pour dix hectares, tous milieux confondus. La population totale des marais doit donc être de l'ordre de 3 000 couples nicheurs.

Sur la période étudiée, aucune tendance d'évolution n'est statistiquement décelable.



Évolution des indices du pipit, séries A & B (indice corrigé, base 200 en 1992)



La Bergeronnette flavéole



Statut et effectifs

La bergeronnette flavéole est une sous-espèce de la bergeronnette printanière. Dans les régions où les deux formes se côtoient, les hybrides semblent très rares et la population rencontrée dans le Parc se rapporte essentiellement à la flavéole.

Grille de lecture du tableau voir p. 8

	Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
flavéole		65 000	10 000 à 12 000	1 400
printanière	Stable ou en progression	9 000 000 à 27 000 000	50 000	

Habitat

La bergeronnette flavéole recherche la végétation haute et une humidité moyenne. Cette espèce est une migratrice trans-saharienne qui arrive relativement tôt (tout début avril pour les premiers individus). La date à laquelle la moitié des nichées est à l'envol se situe entre le 25 et le 30 juin.

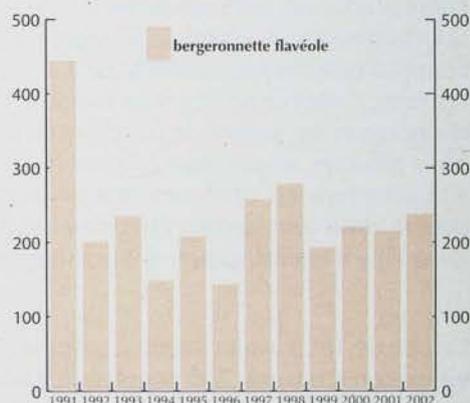


230

Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

Plusieurs études permettent une estimation des effectifs :

- l'étude effectuée à Marchésieux en 1988 avait conclu à une densité moyenne de 3,2 couples pour dix hectares, cette densité diminuant nettement avec la baisse de l'hygrométrie des marais,
- une autre, réalisée dans la vallée de l'Aure en 1993 sur une surface de 892 hectares, suffisamment vaste donc pour être représentative, a donné une densité d'un couple pour dix hectares,
- enfin, la dernière conduite à la Sangsurière a permis de trouver une densité de 1,2 à 2,5 couples pour dix hectares favorables et une densité globale de 0,2 couple pour 10 hectares (les milieux favorables à cette espèce étant très peu représentés à la Sangsurière : 11 % de la superficie du site).



Evolution des indices de la bergeronnette, séries A & B (indice corrigé, base 200 en 1992)

Tout ceci, combiné aux résultats obtenus avec le réseau des points STOC, confirme l'estimation de 1 400 couples nicheurs faite en 1993. Selon les données des points STOC, cette population est soumise à des fluctuations chaotiques, difficilement interprétables. Sur la période étudiée, aucune tendance d'évolution n'est statistiquement décelable.



) La Barge à queue noire (



) Statut et effectifs

Grille de lecture du tableau voir p. 8

Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
Vulnérable	145 000 à 258 000	165	0

) Habitat

La barge à queue noire est un limicole nicheur rare qui fréquente les vastes prairies humides à végétation basse.



(1996)

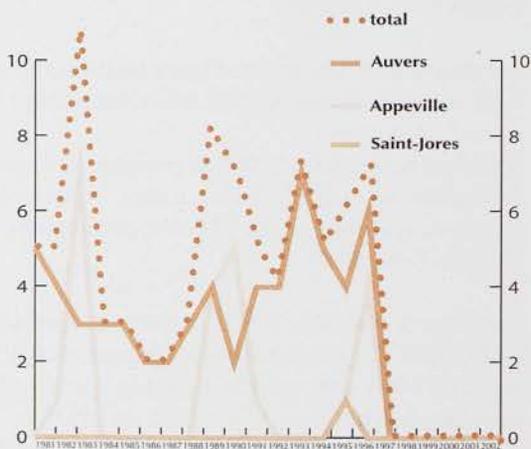
) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

20 La barge à queue noire n'était pas connue comme nicheuse avant 1981, elle a été découverte au marais du Rivage sur la commune d'Auvers. Depuis, la barge à queue noire avait réussi à se maintenir sur le site où elle a niché sans discontinuer jusqu'en 1997.

Deux autres sites ont hébergé cette espèce rare de fort intérêt patrimonial : le marais d'Appeville adjacent au Rivage et le marais du Bauplois à Saint-Jores.

Le graphique qui indique le nombre de couples recensés par site et par année, récapitule l'ensemble des résultats obtenus dans les marais.

En 1997, les couples, qui semblent s'installer normalement sur le marais du Rivage, abandonnent le site. Depuis, aucun couple n'est revenu et il faut malheureusement considérer que l'espèce a disparu des marais du Cotentin.



) L'Alouette des champs (



) Statut et effectifs

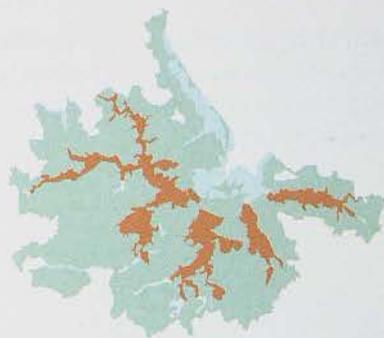
Grille de lecture du tableau voir p. 8

Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
A préciser	28 900 000 à 45 700 000	>1 000 000	3 000-10 000

) Habitat

L'alouette des champs n'est pas un oiseau dépendant des milieux humides. C'est une espèce des espaces où la vue porte loin et où les arbres sont rares. Elle se rencontre tout aussi bien dans la plaine de Caen que dans les marais.

L'alouette des champs recherche plutôt une végétation ouverte et pas trop haute qu'elle trouve dans les prairies pâturées où les indices sont toujours supérieurs à ceux obtenus en prairie de fauche. Elle recherche en particulier les prairies pâturées hétérogènes où des plaques très pâturées côtoient des touffes de jonc.

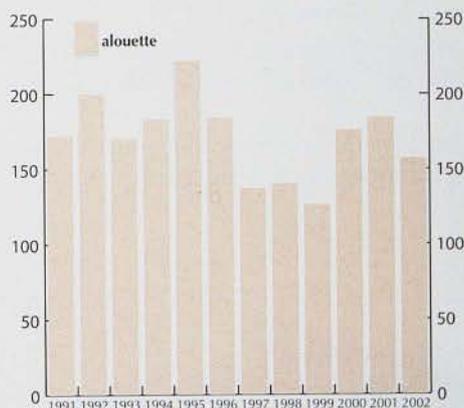


210

) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

C'est l'oiseau le plus fréquemment contacté lors des points d'écoute STOC loin devant le pipit farlouse.

L'étude conduite à Marchésieux à la fin des années 1980 a montré que l'alouette des champs présentait une densité moyenne de 3,7 couples pour 10 hectares, tous milieux confondus avec un évitement des secteurs les plus humides. À la Sangsurière en 1997, la densité trouvée est de 1,4 couple pour 10 hectares, là aussi tous milieux confondus. La population nicheuse des marais doit fluctuer entre 3 000 et 10 000 couples nicheurs selon les années.



Évolution des indices de l'alouette, séries A & B (indice corrigé, base 200 en 1992)

Le creux observé entre 1997 et 1999 pourrait être expliqué par la vague de froid de janvier 1997, puis les submersions tardives de 1998 et 1999. Sur la période étudiée, aucune tendance d'évolution n'est statistiquement décelable.



) Le Pipit farlouse (



) Statut et effectifs

Grille de lecture du tableau voir p. 8

Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
Stable ou en progression	7 400 000 à 23 000 000	>1 000 000	3 000

) Habitat

Le pipit farlouse est un oiseau des zones herbacées : en Normandie, on le rencontre surtout sur les pelouses littorales dunaires ou en haut des falaises, dans les landes ouvertes et les prairies humides.

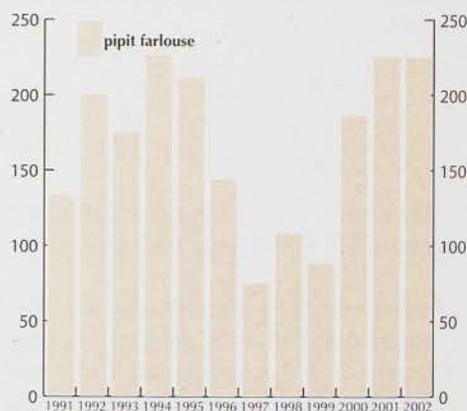


) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

C'est une espèce que l'on peut qualifier de commune, elle arrive en second après l'alouette des champs pour le nombre de contacts obtenus au cours des points STOC.

À Marchésieux en 1988, la densité moyenne trouvée était de 1,5 couple pour dix hectares. À la Sangsurière, la densité trouvée en 1997 est de 1,2 couple pour dix hectares, tous milieux confondus. La population totale des marais doit donc être de l'ordre de 3 000 couples nicheurs.

Sur la période étudiée, aucune tendance d'évolution n'est statistiquement décelable.



Évolution des indices du pipit, séries A & B (indice corrigé, base 200 en 1992)



) La Bergeronnette flavéole (



) Statut et effectifs

La bergeronnette flavéole est une sous-espèce de la bergeronnette printanière. Dans les régions où les deux formes se côtoient, les hybrides semblent très rares et la population rencontrée dans le Parc se rapporte essentiellement à la flavéole.

Grille de lecture du tableau voir p. 8

	Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
flavéole		65 000	10 000 à 12 000	1 400
printanière	Stable ou en progression	9 000 000 à 27 000 000	50 000	

) Habitat

La bergeronnette flavéole recherche la végétation haute et une humidité moyenne. Cette espèce est une migratrice trans-saharienne qui arrive relativement tôt (tout début avril pour les premiers individus). La date à laquelle la moitié des nichées est à l'envol se situe entre le 25 et le 30 juin.

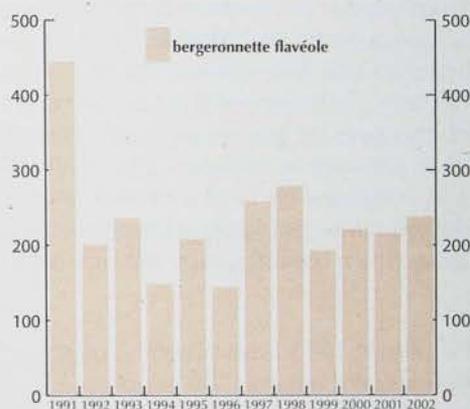


230

) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

Plusieurs études permettent une estimation des effectifs :

- l'étude effectuée à Marchésieux en 1988 avait conclu à une densité moyenne de 3,2 couples pour dix hectares, cette densité diminuant nettement avec la baisse de l'hygrométrie des marais,
- une autre, réalisée dans la vallée de l'Aure en 1993 sur une surface de 892 hectares, suffisamment vaste donc pour être représentative, a donné une densité d'un couple pour dix hectares,
- enfin, la dernière conduite à la Sangsurière a permis de trouver une densité de 1,2 à 2,5 couples pour dix hectares favorables et une densité globale de 0,2 couple pour 10 hectares (les milieux favorables à cette espèce étant très peu représentés à la Sangsurière : 11 % de la superficie du site).



Evolution des indices de la bergeronnette, séries A & B (indice corrigé, base 200 en 1992)



Tout ceci, combiné aux résultats obtenus avec le réseau des points STOC, confirme l'estimation de 1 400 couples nicheurs faite en 1993. Selon les données des points STOC, cette population est soumise à des fluctuations chaotiques, difficilement interprétables. Sur la période étudiée, aucune tendance d'évolution n'est statistiquement décelable.

) Le Tarier des prés (



) Statut et effectifs

Grille de lecture du tableau voir p. 8

Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
Déclin	2 540 000 à 4 050 000	20 000 à 30 000	250

) Habitat

Le tarier des prés est un hôte caractéristique des prairies de fauche des vallées inondables exploitées extensivement. La présence de quelques prairies pâturées au milieu de prairies de fauche n'entraîne pas une diminution de la densité. Il semble, en outre, que la densité du réseau de fossés ait un effet positif sur son abondance.



Migrateur transsaharien, le tarier des prés arrive assez tard en avril. La moitié des nichées est à l'envol aux environs du 1^{er} juillet.

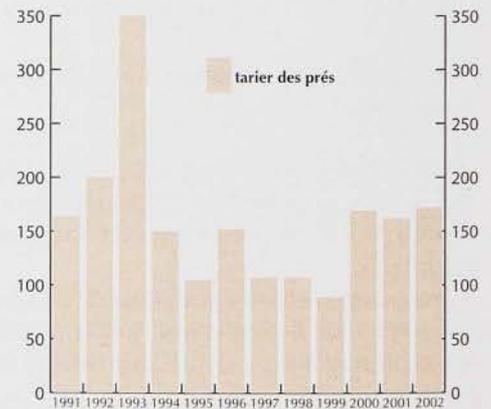
)24

) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

Les densités connues sur des surfaces suffisamment vastes pour être représentatives donnent les résultats suivants :

- 1,3 couple pour dix hectares dans la vallée de l'Aure en 1993, densité pouvant être localement plus élevée avec 4,5 couples pour dix hectares de prairie de fauche exclusivement.
- Une autre étude effectuée à Marchésieux en 1988 avait conclu à une densité moyenne de 2,2 couples pour dix hectares, cette densité étant en fait de 6,1 couples pour dix hectares de prairies de fauche et de 0 sur des prairies où le pâturage se surajoute à la fenaison. L'étude réalisée à Marchésieux en 1988 a montré, en outre, que la densité décroît nettement lorsque l'hygrométrie des prairies baisse et lorsqu'il y a intensification des pratiques agricoles.

L'étude de 1993 avait conduit à proposer une estimation d'environ 700 couples nicheurs. Le suivi par les points STOC a cependant montré que 1993 était une année exceptionnelle.



Évolution des indices du tarier des prés, séries A & B (indice corrigé, base 200 en 1992)

Les effectifs ont été divisés par trois depuis. Une estimation actualisée nous conduit à proposer des effectifs nicheurs de l'ordre de 250 couples pour l'ensemble des vallées du Parc.



) Le Phragmite des joncs (



) Statut et effectifs

Grille de lecture du tableau voir p. 8

Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
A préciser	2 090 000 à 2 700 000	50 000 à 200 000	>1 000

) Habitat

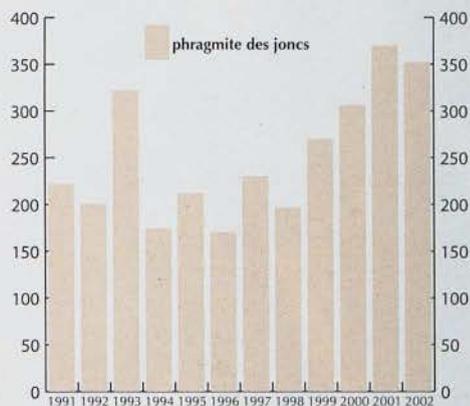
Le phragmite des joncs se rencontre dans les fossés encombrés de végétation, les prairies de fauche exploitées tardivement, les quelques roselières présentes dans les marais. Cette espèce est nettement l'espèce caractéristique des zones de végétation haute et à forte humidité.



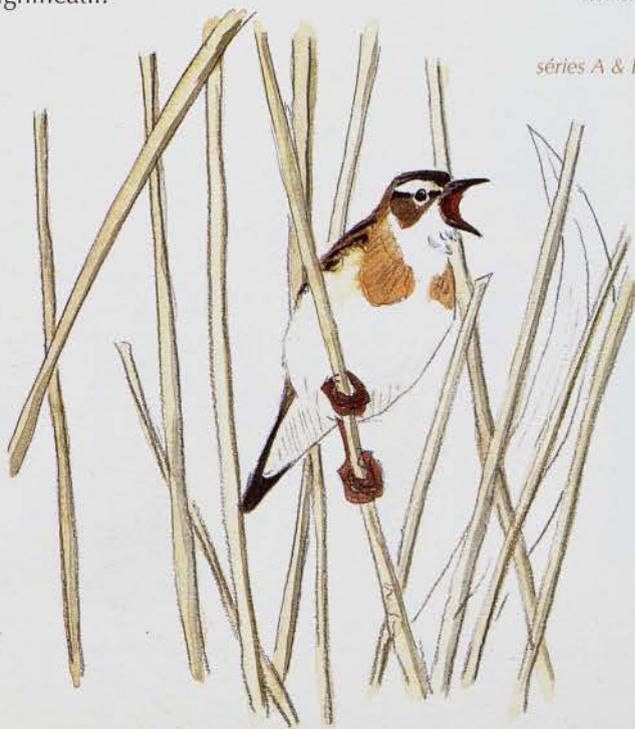
) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

Cette espèce est très bien représentée dans les marais en période de reproduction : elle est en troisième rang pour le nombre de contacts obtenus, c'est donc l'espèce aquatique la plus commune.

La population est cependant difficile à estimer à l'échelle des marais du Cotentin et du Bessin ; par exemple, à la Sangsurière en 1997, 7 à 9 couples pour dix hectares favorables soit 0,52 couple pour dix hectares tous milieux confondus. La population nicheuse des marais est certainement forte de quelques milliers de couples. On observe un accroissement des populations statistiquement significatif.



Évolution des indices du phragmite, séries A & B (indice corrigé, base 200 en 1992)







25 avril 2001
Huais de Cap

) Le Bruant des roseaux (



Grille de lecture du tableau voir p. 8

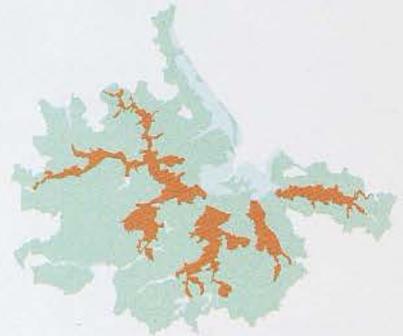
) Statut et effectifs

Liste rouge nationale	Population européenne	Population française	Population des marais du Cotentin et du Bessin
stable ou en progression	3 000 000 à 6 600 000	200 000 à 300 000	10 000

) Habitat

Le bruant des roseaux est très inféodé aux milieux très humides peu exploités. Il s'observe tout au long de la saison de reproduction.

Cette espèce est celle qui recherche la végétation la plus haute : les indices obtenus en milieu de fauche sont plus élevés qu'en pâture.



L'abandon des parcelles le favorise provisoirement tant que le stade arborescent ne se développe pas.

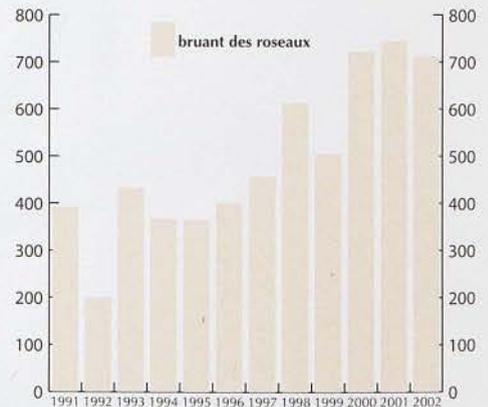
)28

) Evolution dans les marais du Cotentin et du Bessin

Le bruant des roseaux est la quatrième espèce par rang de fréquence des contacts obtenus lors des points d'écoute STOC.

À Marchésieux en 1998, la densité moyenne trouvée est de 5,8 couples pour dix hectares, l'espèce étant extrêmement sensible aux activités agricoles et disparaissant même totalement lorsqu'arrive l'intensification.

À la Sangsurière en 1997, la densité était de 4,61 couples pour dix hectares sur l'ensemble du site ; si on ne retient que la superficie des milieux favorables à l'espèce, soit 35 % de la surface, la densité des bruants des roseaux passe à 13,25 couples pour dix hectares.



Évolution des indices du bruant des roseaux, séries A & B (indice corrigé, base 200 en 1992)

La population nicheuse des marais doit donc approcher des 10 000 couples nicheurs.

Les points d'écoute montrent que le bruant des roseaux a des effectifs en augmentation (évolution statistiquement significative), ceci est certainement lié à la régression de l'entretien des fossés, ce qui permet à une riche végétation aquatique de se développer, favorisant ainsi le bruant.



Phragmite des joncs



*Les oiseaux nicheurs
et les marais : un bilan*

) Les oiseaux de la bordure bocagère

Les marais de Carentan sont entourés de bocage ; des nicheurs y établissent leurs nids, mais vont se nourrir dans les marais : la cigogne blanche, le héron cendré, des rapaces diurnes arboricoles (buse variable, faucon hobereau et crécerelle), des nocturnes (chouette effraie surtout, chouette hulotte et chouette chevêche localement), des corvidés (corbeau freux et corneille noire).

) Les oiseaux des fossés, des rivières et des plans d'eau

Les plans d'eau permanents sont rares dans les marais : outre le réseau de rivières et de fossés, la plupart de ces plans d'eau sont les mares de gabions.

Dans les prairies les plus humides, là où le réseau de fossés est le plus dense, la marouette ponctuée est présente les années les plus humides.

30

Le rôle d'eau semble toujours rare : cela pourrait être dû à l'absence d'arbustes le long des fossés. Les canards nicheurs sont observés sur les fossés ou sur leurs bordures, mais ils établissent souvent leurs nids dans les prairies.

Les deux dernières espèces de ce milieu, l'hirondelle de rivage et le martin-pêcheur, sont mal connues.

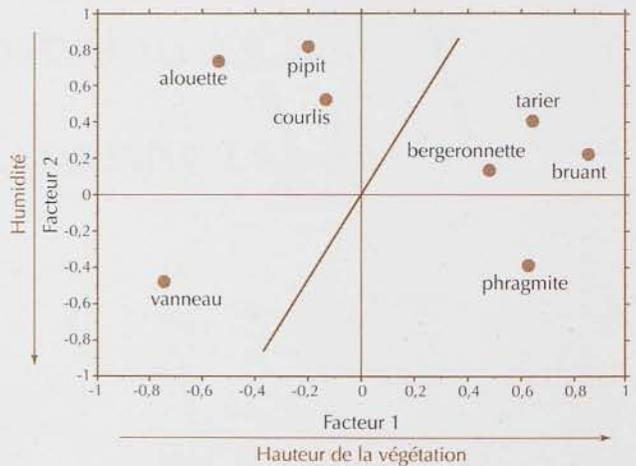
) Les oiseaux des prairies humides

Les oiseaux des prairies humides sont l'objet de cette étude. Il y a suffisamment de données pour les deux limicoles les moins rares (vanneau huppé et courlis cendré) et les passereaux les plus courants (alouette des champs, pipit farlouse, bergeronnette flavéole, tarier des près, bruant des roseaux, phragmite des joncs) ; ceci permet de mieux caractériser les divers types de peuplements dans les prairies humides.

Ratio du nombre de contacts de type 1 & 2, des points STOC réalisés en prairie pâturée sur ceux réalisés en prairies de fauche sur la période 1991-2001 :

vanneau huppé	3,45
alouette des champs	1,46
courlis cendré	1,14
pipit farlouse	1,10
bergeronnette flavéole	1,01
tarier des près	0,82
bruant des roseaux	0,53
phragmite des joncs	0,42

Le vanneau huppé est l'espèce la plus typique de la prairie pâturée. Le pipit farlouse est l'espèce la moins dépendante de l'un ou l'autre des deux types de milieux induits par les pratiques agricoles. Les quatre dernières espèces sont les plus caractéristiques de la prairie de fauche : elles s'opposent ainsi au vanneau huppé. L'analyse en composantes principales permet de visualiser ces données.



Le facteur F1 représente essentiellement une hauteur croissante de végétation, alors que F2 traduit, majoritairement, un degré croissant d'humidité.

Nous distinguons donc, dans ce plan F1 x F2, quatre pôles :

- un pôle humide à végétation rase où se trouve le vanneau,
- un pôle plus sec à végétation peu développée où l'on rencontre le pipit, le courlis et l'alouette,
- un pôle humide à végétation haute (phragmite des joncs),
- un pôle moins humide à végétation haute représenté par la bergeronnette, le tarier et le bruant.

) L'évolution du patrimoine ornithologique

Sur le plan patrimonial, les évolutions sont diverses, mais globalement négatives. Les deux tableaux suivants présentent les effectifs recensés en 1981 et 2002. Ils indiquent en outre quels pourcentages de la population nicheuse française représentaient les marais de Carentan pour chacune de ces deux années.

Le premier montre les espèces qui se maintiennent ou se portent bien :

- les effectifs nicheurs de cigognes blanches progressent grâce aux actions entreprises par le GONm, avec l'aide du Parc ; remarquons toutefois, que les effectifs au sein du Parc augmentent moins vite qu'ailleurs en France,
- le statut du busard des roseaux s'est lui, considérablement amélioré, celui du busard cendré aussi mais dans une moindre mesure.

	Année	Héron cendré	Cigogne blanche	Busard des roseaux	Busard cendré
Effectif nicheur	1981	0	4	0	2
	2002	30	31	8	5
% / France	1981	0 %	20 % hors Alsace	0 %	<0,1 %
	2002	<0,1 %	7 %	1 %	<0,1 %

Si la tendance de ces dernières années se confirme, il faudra également souligner la réinstallation ou l'apparition du butor étoilé, de la marouette ponctuée ou du gorgebleue à miroir blanc.

Pour la majorité des autres espèces, le constat est très négatif.

Râle des genêts, bécassine des marais et barge à queue noire semblent avoir complètement déserté les marais du Cotentin et du Bessin.

Les populations de vanneau huppé et de courlis cendré, après avoir subi une érosion marquée au début des années 90, semblent aujourd'hui se stabiliser à un niveau bas.

	Année	Râle des genêts	Vanneau huppé	Bécassine des marais	Courlis cendré	Barge à queue noire
Effectif nicheur	1981	455	1000	65	70	5
	2002	0	220	0	50	0
% / France	1981	22%	6 %	>33 %	6 %	15%
	2002	0 %	<2 %	0 %	<3 %	0%



Autres espèces



La présentation des espèces regroupées dans ce chapitre s'appuie sur des données ponctuelles (sauf mention particulière).
Il n'en reste pas moins que le statut de leur population présenté ici est sans doute proche de la réalité.

) Le Héron cendré (

Jusqu'en 1996, le héron cendré n'était pas connu comme nicheur dans les marais du Cotentin ; il ne l'était d'ailleurs pas non plus, apparemment, au XIX^{ème} siècle.

En 1996, une donnée de seconde main nous apprend qu'un couple aurait niché dans un site inconnu. En 1997, sans information précise sur ce site, il est découvert : une colonie s'est établie dans la vallée de l'Aure. D'après le propriétaire du site, cette installation remonterait à 1995 où un couple a niché. En 1997, elle comptait six couples, dix en 1998 et une trentaine en 2002.

C'est la seule certitude que nous ayons de la reproduction de l'espèce sur le territoire du Parc naturel régional. Il serait étonnant que cette colonie reste longtemps seule. Les marais du Cotentin et du Bessin, longtemps la seule grande région marécageuse de France à ne pas abriter de hérons cendrés nicheurs, devraient voir s'implanter d'autres colonies car les potentialités alimentaires des milieux le permettent.



34

) Le Tadorne de Belon (

Le tadorne de Belon est, à l'origine, un oiseau strictement littoral. À la limite de l'extinction en France à la fin des années 1950, la protection dont il jouit depuis lui a permis de voir ses effectifs augmenter.

Ceci lui a permis, à partir de la baie des Veys, selon toute vraisemblance, de coloniser un milieu nouveau pour lui (au moins dans la région).

La présence de couples probablement nicheurs est signalée en vallée d'Aure (un ou deux couples), dans la vallée de la Sèves et de la Douve. Pour la première fois, en 1998, la nidification est prouvée avec l'observation aux Moitiers-au-Bauptois de deux familles, l'une avec au moins huit poussins non volants et l'autre avec au moins trois. Une estimation d'une vingtaine de couples semble raisonnable : le tadorne est de plus en plus fréquent.



) Le Canard colvert (

37,5 % des nichées de canards de surface découvertes sur deux saisons de prospection sont des nichées de colvert : c'est l'espèce la plus répandue sans pour autant, loin s'en faut, être omniprésente.

Ainsi, pour la réserve de la Sangsurière, l'estimation n'est que de un à trois couples nicheurs.

Les seules données significatives plus récentes sont celles obtenues grâce au réseau de points d'écoute. Elles montrent que depuis le début de la décennie, la tendance n'est pas nette et les effectifs fluctuent au gré des conditions d'humidité régnant en fin d'hiver dans les marais.

La présence de troupes de plus de cent mâles adultes volants en mai et juin permet d'assurer que les effectifs nicheurs de l'ensemble des marais dépassent cent couples. Mais il est impossible de savoir quelle aire a été drainée par ces regroupements et une estimation du maximum ne peut pas être proposée.

) La Sarcelle d'hiver (

Peut-être encore plus pour la sarcelle d'hiver que pour les autres canards de surface, le recensement est extrêmement difficile dans ce genre de milieu. Ainsi, certaines années ont permis de découvrir un nid alors qu'aucune donnée d'adultes, sauf celle de la couveuse, n'avait été recueillie.



Des adultes étaient observés chaque année en avril et mai dans la périphérie de la tourbière de Baupte, en particulier au marais du Mesnil.

Outre ce site, la nidification a été prouvée ou fortement soupçonnée à la Sangsurière (1980), à Varengebec (1981), aux Moitiers-en-Bauptois (1993), à Carquebut (1992), au marais du Rivage et dans les marais adjacents d'Apperville et de Carentan (1983, 1984, 1985, 1996), à Saint-Georges-de-Bohon (1992), à Montmartin-en-Graignes (1998) et à Saint-Côme-du-Mont (2002). L'espèce est donc un nicheur rare. Les effectifs nicheurs pour l'ensemble des marais atteignent peut-être dix couples.

) Le Canard pilet (



La France est à la marge de l'aire de reproduction du canard pilet ; la Normandie étant une des régions privilégiées par l'espèce : elle a niché en baie des Veys, au marais du Hode dans l'estuaire de la Seine et dans les marais du Cotentin.

Les nids sont établis dans une grosse touffe de joncs au cœur de vastes prairies inondables, pâturées extensivement et entrecoupées de cours d'eau.

Le canard pilet n'est connu comme nicheur dans les marais que depuis assez peu d'années puisque la première mention date de 1937 (reproduction au marais de la Sangsurière). Depuis 1982, la nidification certaine (nids ou familles) a été prouvée à sept occasions : l'effectif nicheur découvert n'a toutefois jamais dépassé deux couples par an.

Il semble que les indices soient de plus en plus rares et que la nidification du pilet devienne de plus en plus épisodique, mais cette situation est peut-être due à une insuffisance de prospection.

Les sites où l'espèce est connue pour avoir niché au moins une fois de façon certaine ou très probable sont Gorges, Baupte, Auvers, Appeville, Carquebut et Beuzeville-la-Bastille.

Le secteur géographique est donc très réduit puisqu'il s'agit de la basse vallée de la Sèves, de sa confluence avec la Douve et légèrement en amont de cette dernière. En 1987 et 1988, trois nichées avaient été trouvées au cours des prospections qui avaient en outre permis de découvrir seize nichées de colvert.



) La Sarcelle d'été (

La sarcelle d'été fournit chaque année de nombreuses données en période favorable, en de nombreux sites. En 1987 - 1988, huit nichées avaient été trouvées au cours des prospections. Aussi, peut-on estimer que le nombre de couples nicheurs dans les marais est de l'ordre de quelques dizaines de couples au minimum, ce qui est d'un intérêt patrimonial indéniable, eu égard au grave déclin que connaît l'espèce depuis le début du siècle en Europe.



) Le Canard souchet (

En 1987 - 1988, quatorze nichées de canard souchet avaient été trouvées au cours des deux années de prospections soit presque autant que pour le canard colvert. Cette situation a bien changé et l'espèce doit être considérée désormais comme une espèce en net déclin dans les marais. Les bonnes années, une dizaine de couples nicheurs est observée.



) Le Busard Saint-Martin (

Contrairement aux deux autres busards, le Saint-Martin n'est pas un nicheur régulier. Il ne niche que lorsque de faibles submersions hivernales permettent aux micro-mammifères de se développer (1997, par exemple).







15 mai 2001
Canal des Es paynols

) La Caille des blés (

La caille des blés est une espèce steppique qui apprécie dans les marais les grandes étendues d'herbes où l'horizon est dégagé. Elle est observée chaque année mais en nombre variable, la caille étant une espèce sujette à de fortes fluctuations interannuelles.



Ce sont, certaines années, plusieurs centaines de chanteurs qui fréquentent les prairies des marais. En 1997, année faste pour la caille, la densité proposée pour la Sangsurière était de 1,3 couple pour dix hectares de milieux favorables et de 0,5 couple pour dix hectares tous milieux confondus. Ces années-là, l'ensemble des marais doit héberger quelques milliers de chanteurs, soit plus de 1 % de l'effectif français

) Le Râle d'eau (

Le râle d'eau est, curieusement, un oiseau nicheur rare dans les marais. Il faut attendre 1980 pour qu'un observateur en découvre plusieurs en juillet à la Sangsurière. Mais, peut-être faut-il mettre cette découverte tardive (et la rareté des données obtenues les années suivantes) à la discrétion de l'espèce. D'autres données suivront en 1982 et 1984 sur le même site. Un nid a été découvert à Tribehou en 1981.

Il faut ensuite attendre 1994 pour qu'à nouveau, avec le retour d'une certaine humidité, l'espèce soit contactée à Saint-André-



de-Bohon. Depuis, les effectifs fluctuent entre 0 et 15+ couples. La Sangsurière et les réserves du GONm, sont les sites qui fournissent le plus régulièrement des données.

Il semble que l'espèce ait des effectifs fluctuants en fonction de deux facteurs : les vagues de froid hivernales et le niveau d'eau printanier dans les marais. Il lui faut en effet des hivers doux et des printemps humides pour pouvoir s'installer et nicher.

) La Poule d'eau (

La poule d'eau est une espèce mal connue dans les marais : elle est relativement peu commune et n'apparaît qu'au dix-huitième rang des espèces contactées lors des points STOC, alors que cette espèce est assez facile à détecter tout au long de la saison de reproduction.

C'est ainsi qu'à la Sangsurière, l'estimation proposée n'est que de six couples en 1997 pour une superficie de plus de 200 hectares.

Les données STOC suggèrent que l'espèce connaît des fluctuations probablement liées aux variations de l'hygrométrie des marais.



) Le Petit Gravelot (

Cette espèce était autrefois absente des marais. Elle y connaît une expansion progressive tout comme dans le reste de la Normandie. Les premiers cas de nidification ont été observés sur les bassins de décantation de l'usine de Baupré en 1977 puis à nouveau en 1982, ce qui est un milieu classique pour cette espèce qui affectionne, à l'origine, les berges sableuses ou graveleuses des cours d'eau et qui trouve des milieux de substitution grâce aux activités humaines.

Depuis le début des années 1990, la progression s'est affirmée car de nouveaux milieux ont été créés :

- la tourbière de Gorges suite à la rupture d'une digue,
- la création des Ponts d'Ouve à St-Côme-du-Mont,
- les mares de gabion.

En 1996, les résultats de l'enquête "limicoles" sont :

- vallées de la Douve, du Gorget et du Merderet : 6 à 7 couples,
 - vallée de la Sèves : 5 à 9 couples,
 - vallée de la Taute : 3 couples,
- soit un total de 14 à 19 couples, soit une fraction négligeable des effectifs français (0,2 %).





) *Le Combattant varié* (

Nicheur bien connu au XIX^{ème} siècle à Gorges, la reproduction de l'espèce n'a jamais été confirmée depuis même si, à plusieurs occasions, elle a été très probable. Les données de mai et juin sont peu nombreuses : Baupte, Le Plessis-Lastelle et Saint-Jores (1977, 1978, 1982, 1993, 1995, 1998), Auvers (1982, 1984, 1992), Houesville (1991) et Carquebut (1992).

C'est toujours le même secteur qui est concerné : des parades sont observées en 1978 à Gorges, et en mai 1995 à Saint-Jores au marais du Bauptois.



) *Le Hibou des marais* (

Alors que les données internuptiales en baie des Veys sont régulières et nombreuses, le hibou des marais est un oiseau rare voire exceptionnel, au cœur des marais du Cotentin, même en hivernage : dix données seulement entre novembre et janvier.

Les données printanières sont encore plus exceptionnelles : un mi-avril 1975 à Baupte, un mi-juin 1994 à la Sangsurière et, enfin, le seul cas de nidification dans les marais du Cotentin et du Bessin en 1992 à la réserve du GONm de Colombières.



) *La Chouette chevêche* (



Espèce en déclin prononcé en France et en Normandie, la chouette chevêche est un oiseau globalement peu abondant dans les marais de Carentan. Deux noyaux de populations d'importances très inégales sont connus :

- un situé le long de la côte Est et autour de la Baie des Veys ; ce petit noyau de population (12 couples) est connu depuis 1987.

On peut supposer qu'il est à l'origine des données obtenues depuis 1994 plus en amont de la vallée de la Douve (Crosville-sur-Douve, Étienville, Varengebec) ou plus en aval (Apperville, Saint-Côme-du-Mont).

- l'autre, plus important, car il concerne entre 40 et 50 couples nicheurs, est réparti sur l'ensemble de la vallée de l'Aure.

Cette population est remarquablement dense (0,5 mâle chanteur/km²).

) *Le Martin-pêcheur* (

Migrateur et hivernant assez commun, le martin-pêcheur est un nicheur rare dans les marais. Au total, seuls

onze cas de nidification certaine sont connus, mais nous sommes vraisemblablement assez loin du compte.

Il n'est pas impossible que certaines années, la nidification soit nulle ou presque : après les hivers froids, après de brusques variations des niveaux d'eau printaniers, D'autres années (1993 par exemple) semblent plus favorables. Dans ces conditions, une estimation des effectifs est un peu hasardeuse, nous proposons une fourchette comprise entre 0 et 10 couples.







4 avril 2001
Sarcelle d'été ♂ et Hirondelles de
hiver dans les prairies inondées
Par des Plaquies.

) L'Hirondelle de rivage (



L'hirondelle de rivage est une espèce parfois très abondante en migration mais rare en nidification. Quelques colonies seulement sont connues :

- à la sablière de Selsoif où une colonie s'est établie en 1986 peu de temps après le début de l'exploitation du site,
- dans les berges de la basse vallée de la Douve au niveau de Saint-Côme-du-Mont et de Carentan,
- dans les berges de la basse vallée de la Taute au niveau de Saint-Hilaire-Petitville et de Saint-Georges-de-Bohon.

Ce sont généralement des petites colonies :



l'effectif maximal recensé est de 115 nids à Saint-Hilaire-Petitville en 1987 mais le total des marais doit être généralement compris entre 50 et 100 nids, rarement plus.

) La Pie-grièche écorcheur (

Très étonnamment, les données de pies-grièches dans les marais de Carentan sont exceptionnelles, le contraste est donc saisissant avec les marais de la Dives, bastions normands des pies-grièches écorcheur et grise, marais pourtant peu éloignés de ceux de Carentan.

Le fichier du GONm ne comptait jusqu'à 1998 que deux données de pie-grièche écorcheur : à la fin des années 1970 à Baupte et à Carentan. La nouveauté est arrivée en 1999 avec la nidification d'un couple à Aignerville dans la vallée de l'Aure. Malheureusement celle-ci est restée sans suite.



) La Bouscarle de Cetti (

Cette fauvette aquatique d'origine méditerranéenne est connue dans les marais depuis 1976 ; vingt ans plus tard, son implantation demeure encore réduite comme le montrent les données du réseau de points STOC.

Les communes occupées au moins une année sont : Auvers, Baupte, Carentan, Doville, Houesville, Marchésieux,

Méautis, Saint-Côme-du-Mont, Saint-Georges-de-Bohon, Saint-Jores, ce qui ne constitue somme toute qu'une liste assez limitée par rapport à l'ensemble des marais.



) La Locustelle lusciniöide (

La locustelle lusciniöide est une espèce discrète qui fréquente un habitat extrêmement spécialisé : les marécages à végétation âgée en lisière des plans d'eau, qu'ils soient d'eau douce ou saumâtre. La population normande est estimée à quelques dizaines de couples, le marais du Hode en Seine-Maritime et le marais de Meuvaines dans le Calvados étant les sites les plus peuplés avec cinq à dix chanteurs chacun.

Dans le périmètre du Parc, les couples qui étaient installés au marais de la Sangsurière l'étaient dans une cariçaie âgée et les deux individus présents en 1993 à Auvers chantaient dans une parcelle de baldingères non fauchée en 1992. Il est probable que moins de cinq couples nichent annuellement sur le territoire du Parc.

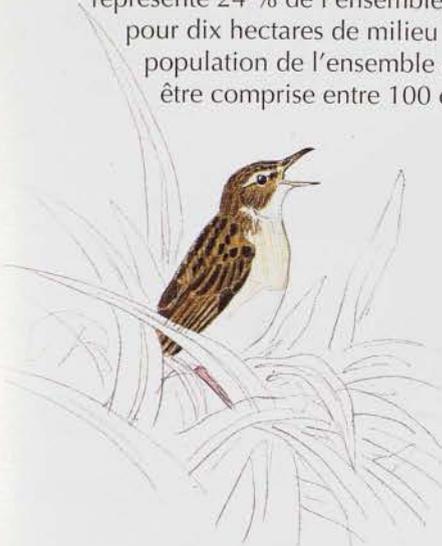
Les localités ayant été occupées au moins un an au cours des 25 dernières années sont le marais de la Sangsurière à Doville, les marais du Rivage et de Pommenauque sur Auvers et Carentan et la réserve de chasse de Saint-Georges-de-Bohon.



) La Locustelle tachetée (

La locustelle tachetée est un oiseau des zones buissonnantes et à végétation herbacée dense et haute. Les données STOC montrent que l'espèce est notée chaque année ; la tendance est plutôt à l'augmentation bien qu'elle ne soit pas statistiquement significative.

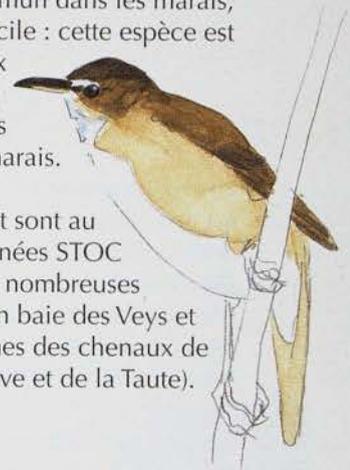
C'est au niveau de la Sangsurière que la population est la mieux connue et sans doute la plus importante. La densité pour l'ensemble du site est de 0,65 couple pour dix hectares alors que le milieu favorable à cette locustelle représente 24 % de l'ensemble, soit 2,7 couples pour dix hectares de milieu favorable. La population de l'ensemble des marais doit être comprise entre 100 et 500 chanteurs.



) La Rousserolle effarvatte (

La rousserolle effarvatte semble être un oiseau étonnamment peu commun dans les marais, mais l'explication est facile : cette espèce est strictement inféodée aux roselières et celles-ci sont extrêmement rares dans les marais.

34 données seulement sont au fichier du GONm et les données STOC dans les marais sont très peu nombreuses (elles sont plus fréquentes en baie des Veys et le long des parties maritimes des chenaux de la Douve et de la Taute).



) Le Cisticole des joncs (

De un à trois chanteurs ont été présents à la Sangsurière de 1978 à 1984. Un chanteur s'était même implanté un peu plus à l'Est, en 1984 à Selsoif à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Comme ailleurs en Normandie, la vague de froid de janvier 1985 a anéanti cette petite population. En 1993, un chanteur est entendu début juillet à la Sangsurière ... sans suite. Puis, à nouveau en 1996, un ou deux chanteurs sont notés sur le même site fin juillet.



) La Rousserolle verderolle (

La rousserolle verderolle a une distribution limitée. En Normandie, la tendance actuelle est à l'expansion géographique doublée d'un accroissement des effectifs, la population normande compterait de 700 à 2 000 couples. Le réseau des points STOC montre que la rousserolle verderolle est un oiseau localisé dans les marais : il semble que l'axe selon lequel la verderolle ait "colonisé" les marais soit la ligne de chemin de fer Caen - Cherbourg (communes de Saint-Hilaire-Petitville, Auvers, Saint-Côme-du-Mont, Amfreville, Fresville). Les autres sites sont très dispersés sur l'ensemble du territoire.

Les effectifs ont été évalués à une centaine de couples : il apparaît que cette estimation doit être plutôt considérée comme un maximum.



) Le Bruant proyer (



Le bruant proyer est une espèce des milieux découverts dont la répartition normande se calque sur les secteurs de grandes cultures céréalières. Son absence dans la majeure partie du département de la Manche semble être due à un effet de presque île.

Il est en particulier absent des marais du Cotentin et du Bessin mis à part quelques données hivernales et deux données dans les marais en période de reproduction. Il existe, par contre, une petite population dans les polders de la baie des Veys.

L'installation, voire le développement d'une population nicheuse dans les prairies des marais signifierait que le milieu humide, peu favorable aux granivores, s'est dégradé.

) La Corneille noire (

La corneille noire est un oiseau très commun : en conséquence, aucun recensement n'a été effectué et seules les données STOC nous permettent de constater que l'espèce progresse ; les grandes variations interannuelles sont dues aux bandes de non nicheurs qui, si elles passent pendant un point d'écoute, changent beaucoup le nombre de contacts.

Il est donc difficile d'interpréter ces données en termes de tendances ; l'impression des observateurs est que la corneille noire est présente en effectifs croissants, cela se ressentant particulièrement au niveau des bandes de non-nicheurs.



)44) Le Corbeau freux (

Les corbeaux freux nichent en colonies sur de grands arbres (les corbeautières).

Au siècle dernier, il est noté comme assez répandu dans les marais de Carentan en été. De nos jours, c'est un nicheur local dont les effectifs ne sont pas globalement connus. Moins de quinze colonies sont actuellement localisées (elles sont très rares dans le marais même : deux seulement, les autres sont dans le bocage proche ou dans les allées des parcs et des châteaux) mais il y en a certainement d'autres. Elles sont généralement modestes : la plus importante est celle de Saint-Jores, en limite de la tourbière de Gorges : elle a connu une nette progression de ses effectifs entre 1977 et 1996 (de douze nids à 160) ; elle a décliné depuis. L'augmentation des effectifs de corbeaux freux dans les marais pourrait être soit l'indice de l'ouverture du bocage sur le pourtour du marais et de l'expansion de la céréaliculture, soit l'indice d'une dégradation du marais lui-même (relatif assèchement, plantation de peupliers, ...). L'expansion de cette espèce pourrait donc constituer un indicateur de mauvaise santé du marais.





) Découvrir les marais et leurs oiseaux (

) Sites aménagés et sentiers de découverte

Equipés avec l'aide du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, de panneaux, de bornes d'interprétation ou de tables de lecture du paysage, ces sites apportent des éléments d'interprétation du paysage et du patrimoine aux visiteurs.

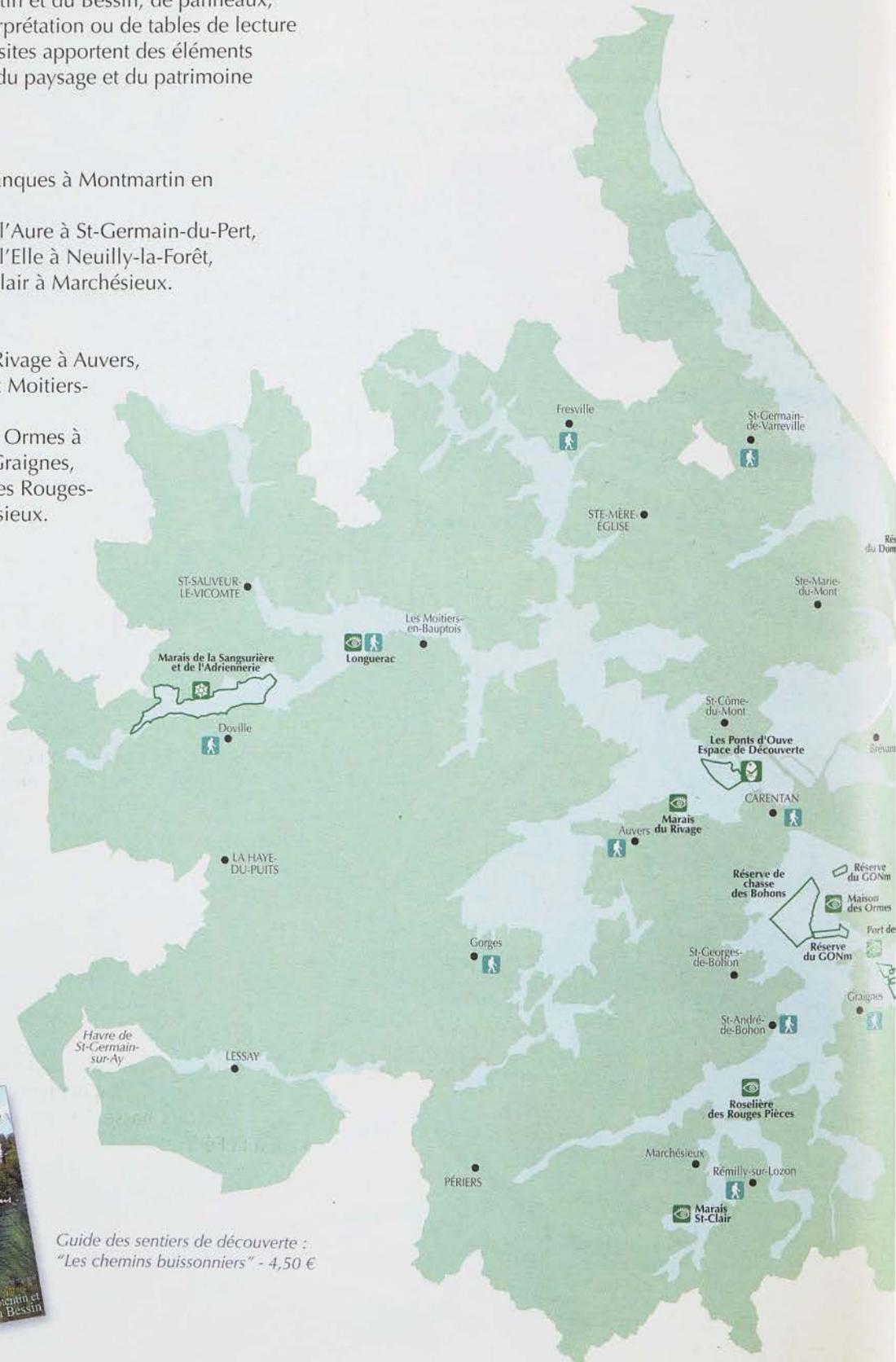
Sentiers

- Le Port des Planques à Montmartin en Graignes,
- Les Marais de l'Aure à St-Germain-du-Pert,
- Les Marais de l'Elle à Neuilly-la-Forêt,
- Le Marais St-Clair à Marchésieux.

Sites

- Le Marais du Rivage à Auvers,
- Longuerac aux Moitiers-en-Bauptois,
- La Maison des Ormes à Montmartin en Graignes,
- La Roselière des Rouges-Pièces à Marchésieux.

)46



Guide des sentiers de découverte :
"Les chemins buissonniers" - 4,50 €

Nom du circuit	Distance	Durée	Point(s) de départ (majeur et secondaires)
La Butte de l'Isle Main	10 km	2 h 30	St-André-de-Bohon
De Madeleine à Marguerite	28 km	7 h 30	Carentan, Auvers (le Rivage), Méautis
Du fil de l'eau aux flots des îles	19 km	5 h	St-Germain-de-Varreville, Foucarville ; St-Martin-de-Varreville.
Carrière, manoirs et marais de Fresville	12,2 km	3 h	Fresville
Mont de Doville et marais de la Sangsurière	11 km	3 h 30	Doville
Le Cotentin des Sortilèges	25 km	6 h 30	Les Moitiers-en-Bauptois (Longuerac), Vindefontaine, Varengebec
La Tourbière de Gorges	8 km	2 h	Gorges
Au fil des marais : oseraie et château de Rémilly	7,5 km	2 h	Rémilly-sur-Lozon
Entre Haut et Bas-pays	11,5 km	3 h	St-Fromond
Grands prés et petits clos	25,5 km	7 h	Graignes, Le Mesnil-Angot
Les Marais de Neuilly	7 km	2 h	Neuilly-la-Forêt
Marais de l'Esque et château de Colombières	10,5 km	2 h 45	Colombières
Coteaux de la vallée de l'Aure	9 km	2 h 30	Trévières, Mandeville-en-Bessin

Topo-guide : "Les plus belles balades des Marais du Cotentin et du Bessin" (Ed. Dakota) - 12,80 €



Sentiers de randonnée

Plus de 1 000 km de chemins balisés permettent de découvrir le territoire du Parc. Les itinéraires ci-dessus, décrits dans le topo-guide "Les plus belles balades des marais du Cotentin et du Bessin" permettent de longer ou de traverser les marais.

470



Espaces protégés

Réserves naturelles, réserves de chasse, propriétés du Conservatoire du Littoral ou du GONm proposent de découvrir les richesses qu'elles protègent lors de visites guidées ou en accès libre.

- Les Ponts d'Ouve, Espace de découverte des Marais : accès libre (payant) et visites guidées, renseignement au 02 33 71 65 30
- Réserve Naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie : visites guidées, renseignement au Parc 02 33 71 61 90
- Réserve Naturelle du Domaine de Beauguillot : accès libre et visites guidées, renseignement au 02 33 71 56 99
 - Réserves du GONm : visites guidées, renseignement au 02 31 43 52 56
 - Réserve de Chasse des Bohons : visites guidées, renseignement à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche au 02 33 72 04 84
- Polders de Brévands : accès libre et visites guidées, renseignement au SyMEL 02 33 05 98 83



) Références des principales études réalisées dans les marais (

Sous l'égide du Parc

- 1 - G. Debout, (1992 à 2002) - Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin : les passereaux. GONm. Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Rapports dactylographiés.
- 2 - A. Chartier, et G. Debout, (1992 à 2002) - Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin : populations de cigogne blanche, busards, râle des genêts et limicoles, GONm. Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Rapports dactylographiés.
- 3 - A. Chartier, et G. Debout, (1993) – Chronologie de la reproduction. Limicoles et passereaux. GONm. Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Rapport dactylographié, non paginé.
- 4 - G. Debout, (1993) – Bilan synthétique : vallée de l'Aure, de la Vire, baie des Veys et canal de Carentan, vallées du Merderet et de l'Ay. GONm. Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Rapport dactylographié, 12 pages.
- 5 - A. Chartier, (1994) – Analyse bibliographique des oiseaux inféodés aux marais du Cotentin et du Bessin. GONm. Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Rapport dactylographié, 76 pages.
- 6 - G. Debout, (1996) – Le patrimoine ornithologique de la côte est du Cotentin. GONm. Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Rapport dactylographié, 12 pages.
- 7 - P. Spiroux, (1998) – Étude ornithologique de la réserve naturelle de la Sangsurière. GONm. Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Rapport dactylographié, 50 pages.
- 8 - A. Chartier, (2001), La Chouette chevêche (*Athene noctua*) dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (Manche-Calvados), GONm. Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. DIREN de Basse-Normandie. Agence de l'Eau Seine-Normandie, 52 p.
- 9 - A. Chartier, (2002), La Chouette chevêche (*Athene noctua*) dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (Manche-Calvados) ; Evaluation et distribution spatiale des populations du pourtour de la Baie des Veys GONm. Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. DIREN de Basse-Normandie. Conseil Régional de Basse-Normandie, 43 p.
- 10 - G. Debout, P. Spiroux, (2002), Etude ornithologique de la Réserve Naturelle de la Sangsurière, GONm. Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. DIREN de Basse-Normandie. Agence de l'Eau Seine-Normandie, 42 p.

Autres références sur le marais

- 1 - G. Debout, (1982) – L'avifaune des marais de Carentan. Le Cormoran, numéro hors série, 29 pages plus annexes.
- 2 - G. Debout, (1986) – Impact des aménagements hydrauliques sur la nidification des oiseaux dans les marais de l'isthme du Cotentin : 2. Les oiseaux nicheurs des marais de Carentan : contraintes d'ordre agricole. GONm. Conseil général et DDAF de la Manche. Rapport dactylographié, non paginé.
- 3 - G. Debout, (1987) – Pratiques agricoles et nidification : le cas des marais de Carentan et de la Dives. Marais et prairie humide. Colloque de Saint-Lô, 67-70.
- 4 - C. Kapps, (1984) – Impact des aménagements hydrauliques sur la nidification des oiseaux dans les marais de l'isthme de Carentan. 1 : acquisition des données. GONm. Conseil général et DDAF de la Manche. Rapport dactylographié, 44 pages.
- 5 - C. Lebas, (1986) – Incidence des pratiques culturales sur la nidification dans le marais de Marchésieux. GONm, 80 pages plus annexes.
- 6 - C. Lebas, et G. Debout, (1988) – Impact des types de gestion agricole sur quelques espèces indicatrices : les passereaux nicheurs des prairies humides des marais de l'isthme du Cotentin. Les marais de Marchésieux. GONm. Conseil général et DDAF de la Manche. Rapport dactylographié, 28 pages.
- 7 - T. Galloo, et G. Debout, (1988) – Inventaire des espèces nicheuses des plans d'eau libre, courantes ou stagnantes des marais de Carentan. Influence des techniques d'entretien des rives. GONm. Conseil général et DDAF de la Manche. Rapport dactylographié, 36 pages plus annexes.
- 8 - B. Lang, (1989) – Pour un suivi des populations nicheuses de râles des genêts dans les marais de Carentan. GONm. Conseil général et DDAF de la Manche. Rapport dactylographié, 18 pages.
- 9 - G. Debout, et P. Spiroux, (1999) – Chronologie de la reproduction des oiseaux dans les marais de Carentan : étude en vue de déterminer les dates de fauche. GONm. DIREN de Basse-Normandie. Rapport dactylographié, 17 pages.

**Maison d'accueil du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin**

Les Ponts d'Ouve - Espace de découverte
50500 Saint-Côme-du-Mont
tél. 02 33 71 65 30 - fax 02 33 71 65 31
E-mail : ponts.douve@parc-cotentin-bessin.fr
Site web : www.parc-cotentin-bessin.fr

Siège administratif : tél. 02 33 71 61 90
E-mail : info@parc-cotentin-bessin.fr

Ouvrage réalisé par le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin
en partenariat avec le Groupe Ornithologique Normand.

Remerciements aux observateurs et en particulier à Alain Chartier, Jocelyn Desmares,
Régis Purenne et Philippe Spiroux.

Textes de Gérard Debout et de Nicolas Fillol et Jean-Baptiste Wetton.

Illustrations de Nicolas Fillol, Céline Lecoq (Locustelle luscinoïde - p 42, Bécassine
des marais - p 18) et Stéphane Mériaux (Canard colvert - p 34 et Martin pêcheur - p 39).
Conception : **Pm-MCB** - Novembre 2003 - Impression : imprimerie OCEP à Coutances.

Cartographies : **Pm-MCB**, extrait BD CARTO®
©IGN - Paris - 2003
Autorisation n° 43-03075



) prix : 5€ (

